

Menus du 24 au 30 novembre 2025 Maternelle & CP

Déjeuner		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
	Entrée	Galantine de volaille	Œufs durs mayonnaise	Carottes râpées	Rosette	Potage maison et croûtons			
	Plat principal	Poisson meunière, citron	Bolognaise	Lentilles sauce coco curry	Escalope viennoise	Choucroute			
	Accompagnement	Petits pois au jus	Spaghetti	Riz créole	Purée de courgettes				
	Fromage / Laitage	Cœur de dame	Fromage râpé	Vache qui rit BIO	Crème dessert vanille BIO	Saint Paulin BIO			
	Dessert	Fruit de saison BIO	Cake BIO vanille	Fruit de saison	Madeleine	Eclair au chocolat			



MENU du CE1 à la 3ème Lundi 24 au Vendredi 28 NOVEMBRE 2025



Le pain servi est élaboré à partir de farine issue de l'agriculture biologique

Les menus sont élaborés par notre diététicienne ainsi que le chef de cuisine en accord avec les recommandations du GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition).

PRODUITS DE SAISOI

Ce document est édité à titre d'information, les repas peuvent être modifiés suivant l'approvisionnement.

LISTE DES ALLERGENES MAJEURS

PÉRIODE DU 24 au 28 NOVEMBRE 2025

	PLAT	Lait	Gluten	Œuf	Poissons	Sulfites	Fruits à coques	Crustacés	Mollusque	Soja	Céleri	Arachides	Moutarde	Sésame	Lupin
lundi	Œufs mimosas	> <								$>\!\!<$	$>\!\!<$	$>\!\!<$			
	Escalope de porc														
	Gratin de choux	> <	> <												
	Emmental	$>\!\!<$													
	Fruits														
mardi	Carottes râpées					\times							$>\!\!<$		1
	Samoussas		$\geq \leq$	\times						$>\!\!<$					ı
	Blésotto	$\geq \leq$	$\geq \leq$	>>							$>\!\!<$				
	Liégeois	$\geq \leq$													
	Galette sablée			$>\!\!<$			$\geq \leq$								
jeudi	Mini tresse 4 fromages	$\geq \leq$	$\geq \leq$	\times	$\geq \leq$		$\geq \leq$	\times	\sim	\times			\times	>>	
	Hoki				$>\!\!<$										
	Pépinettes		$\geq \leq$												
	Fromage blanc	$\geq \leq$													
	Salade de fruits														
					1									1	
vendredi	Pâté de campagne					\times							\sim		
	Haut de cuisse de poulet														
	Haricots verts/Flageolet														
	St paulin	$\geq \leq$													
	Clémentines														

 $>\!\!<$

Allergène présent dans le plat

Le règlement INCO (Information du Consommateur) [N°1169/2011] est une nouvelle réglementation Européenne sur les denrées alimentaires applicable à partir du 13 décembre 2014.

A partir de cette date, les opérateurs en restauration hors foyer devront mettre à disposition de leurs clients une information écrite sur les allergènes présents dans les denrées alimentaires proposées.